

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

Finances locales 7.5 Subventions

**Subvention exceptionnelle à
l'IME Max Brière**

DATE DE CONVOCATION

29 septembre 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 29

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-10-69

L'an deux mil vingt trois

le cinq octobre deux mil vingt-trois à dix huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL
– M. GOMIS – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET –
Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – Mme CREVON –
M. BIGOT – Mme BOSQUIER – M. LE NOE – Mme FRIBOULET

Excusés ayant donné pouvoir

Mme DUDOUET à Mme ESCLASSE
Mme DELOBEL à M Francis GESLIN
M. FRESSEL à Mme VANDEL
M. BRUNET à M GOMIS
M MIZABI à M SACHOT
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE
Mme DUCHEMIN à Mme QUOD-MAUGER
M. PETIT à M ROGERET
M. LEMAIRE à Mme MEZRAR
Mme DUVAL à Mme SEMIEM
M. JEANJEAN à Mme BARRIERE
M. BULARD à M LE NOE
Mme DESANGLOIS à Mme FRIBOULET

M Sachot est nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Elisabeth VANDEL, adjointe à la Maire, chargée de l'éducation, l'enfance, de la jeunesse et de la coopération

L'Institut Médico Educatif (IME) Max Brière et la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'inscrivent dans une démarche de partenariat depuis de nombreuses années, à commencer par l'accueil de deux classes d'inclusion scolaire ou unités externalisées d'enseignement au sein de notre école élémentaire Jules Verne et du collège Jacques-Emile Blanche.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-69-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023

Affichage : 17/10/2023

Et les échanges vont bien au-delà avec par exemple la participation active de l'établissement à la semaine du handicap durant laquelle des jeunes de l'IME sont accueillis au sein des services municipaux. De plus, des groupes d'enfants de l'institut participent à l'ensemble des manifestations sportives et de loisirs organisées par la collectivité. Ils sont également accueillis au sein des structures jeunesse. Enfin, un projet culture médicosocial est mis en place conjointement.

En 2023, l'IME Max Brière a souhaité porter un projet international nommé "Projet Solidaire Cap Vert" dans un village de préférence dans la baie de Salamansa au Cap Vert

Ce projet, par sa portée solidaire et internationale, s'inscrit parfaitement dans les orientations de la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

En effet, notre collectivité s'ouvre sur le monde grâce à différents projets internationaux: coopération décentralisée avec la ville de Diembering au Sénégal, échanges et séjours entre des jeunes Maltais et Saint-Pierrais, accueil de jeunes espagnols et italiens de Rieti, ville jumelée en service civique international et volontaires européens.

Ainsi, le projet de l'IME sera une nouvelle opportunité pour faire le lien entre jeunes de pays et de culture différents. Il apportera une nouvelle expérience de vie aux enfants et jeunes accueillis au sein de l'institut dans une coopération décentralisée solidaire et responsable.

Un séjour au Cap Vert pour les jeunes et leurs accompagnants est donc organisé du 23 septembre au 7 octobre 2023.

Il est donc proposé au Conseil municipal de soutenir le « Projet Solidaire Cap Vert » porté par l'Institut Médico Educatif Max Brière en attribuant une subvention exceptionnelle de 500€.

Vu

Le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant

Le partenariat actif entre l'Institut Médico Educatif Max Brière du pré de la Bataille et la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf ;

Le « Projet Solidaire Cap Vert » porté par l'IME et proposant un séjour au Cap Vert du 23 septembre au 7 octobre 2023 ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 29

voix contre 0

Abstention 0

Article 1 : d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ au profit de l'Institut Médico Educatif Max Brière du pré de la Bataille;

Article 2 : d'inscrire cette dépense au chapitre 065 du Budget primitif 2023.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits